

**SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****DU COMITÉ SYNDICAL****Session du 10 MARS 2023**

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 24 février 2023,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY, Mme Martine BORGEO

En présence également :

M. Christian DEMAY
Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléant de
suppléante de

Mme Catherine MARTIN
M. Philippe EYMERY

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT, M. Medhi RAHOUI, M. Frédéric GAMBLIN, M. Dominique DEVILLERS, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2023 03/10-02 relatif à l'autorisation d'occupation du domaine public (SITA) dont le terme excède celui du contrat de DSP ;

CONSIDERANT la demande de la SAGEB par courrier du 28 février 2023 sollicitant l'autorisation du SMABT pour permettre la pose d'antennes SITA ;

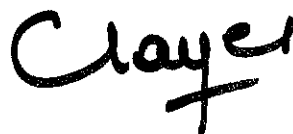
CONSIDERANT que la demande concerne une surface de 4 m² pour une durée d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction ;

CONSIDERANT que la société SITA est spécialisée dans les logiciels de gestion utilisés par les compagnies aériennes et les aéroports ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

AUTORISE la SAGEB à signer une **Autorisation d'Occupation Temporaire** du domaine public avec la société SITA pour une durée d'un an renouvelable deux fois maximum par tacite reconduction.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé